

L'an deux mille treize, le six août à dix huit heures les membres du Conseil Municipal se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur VELAY Robert, Maire.

*Présents M.M. :* VELAY R. - CORPORANDY P. – JACQUEMOUD P.  
PASSERON Y. – DAVID J.P. – PEYRE J. – VIZZA E.  
DALMASSO A. – LESCA A. - GALTRAIN P.  
NOEL M.J. - MICOL G. - LOMBARD M.  
COLLE E. - MAURIN J.P. - FERRER R.

*Pouvoirs MM. :* REDELSPERGER A.M. à PASSERON Y.

*Absents M.M. :* DROGREY C. – MICHEL J.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de seize il a été conformément à l'article 29 du Code des Communes, procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal : Mme NOEL Marie-Josée a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### **1/ INTERCOMMUNALITE : DENOMINATION, COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET REPARTITION DES SIEGES**

Lors de la réunion du Conseil Communautaire de la C.C.V.A. en date du 17 juillet 2013 relative à la fusion des communautés de communes Cians-Var, Vallée de l'Estéron, Vallée d'Azur, il a été validé les points suivants :

- nom retenu : Communauté de Communes Alpes d'Azur (C.C.A.A.),
- siège social fixé à Puget Théniers,
- répartition de 50 sièges au sein du Conseil Communautaire au prorata du nombre d'habitants (8 sièges pour Puget Théniers)
- approbation du projet de statuts précisant les différentes compétences :
  - **Compétences obligatoires :**
    - Aménagement de l'espace,
    - Action de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté,
  - **Compétences optionnelles :**
    - Protection et mise en valeur de l'environnement :
      - \* *élimination des déchets ménagers et assimilés,*
      - \* *protection de l'environnement,*
      - \* *énergies renouvelables et économie d'énergie.*
  - **Compétences supplémentaires :**
    - Ecoles et périscolaire,
    - Transports scolaires,

- Aménagement numérique du territoire,
- Action sanitaire et sociale,
- Assistance aux communes (gestion des travaux d'investissement en délégation de maîtrise d'ouvrage).

Il convient que la commune délibère afin d'approuver ces différents points.

Approbation du Conseil Municipal, voté à l'unanimité.

## **2/ EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT QUARTIER DES TRENIERES**

La commune a décidé de lancer un marché afin de faire réaliser des travaux d'extension sur le réseau d'assainissement du quartier des Trénières.

La commission d'appel d'offres réunie ce jour à 14 h a décidé, après étude des deux offres reçues, de retenir celle des Ets COZZI, entreprise la mieux disante pour un montant de travaux de 22 900 € H.T..

Approbation du Conseil Municipal, voté à l'unanimité.

## **3/ AIDE A LA RENOVATION DES FACADES**

**04 Avenue E. Signoret :**

Mr M'BAREK Mohamed, pour un montant de 5 020 €

Approbation du Conseil Municipal, voté à l'unanimité.

## **4/ QUESTIONS DIVERSES**

### **MAPA FOURNITURE ET POSE DE JEUX D'ENFANTS POUR LES JARDINS PUBLICS**

La commune souhaite réaménager le jardin d'enfants Barety avec l'installation de nouveaux jeux (portique, toboggan, sol récréatif) ainsi que le jardin de la place Maillol en réalisant une marelle. Ce projet est en partie financé par l'Etat.

Un MAPA a été diffusé afin de choisir l'entreprise qui réalisera les travaux et fournira le matériel. La commission d'appel d'offres réunie ce jour à retenu l'entreprise APY MEDITERRANEE après analyse des deux offres reçues.

**La séance est levée à 19 h 40.**

La Secrétaire

NOEL Marie-Josée

Le Maire

VELAY Robert